



## Compte-rendu

# Réunion du Conseil Municipal de Lisle – 24350 - Mairie de Lisle – Le 31 octobre 2024 à 18 h

**Présents :** Catherine CASAMAYOU - Joël CONSTANT - Patricia DAVILA – Maxime GUINOT - Suzanne HESELTON - Bruno LIMERAT - Bruno MAUGEY - Anne MEZURAT – Valérie MONTAGUT - Laurence OREILLER - Nicole PENINE – Jérôme PUYPELAT - Michel SEJOURNE

**Pouvoirs :** Cathy CUPRIS pouvoir donné à Laurence OREILLER  
Fabrice THIEFFIN pouvoir donné à Suzanne HESELTON

**Secrétaire de séance :** Patricia Davila

**Rajout :** Courrier de l'association « Lo passatemps de l'Esla »

### 1)- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 18 septembre 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

### 2)- Compte-rendu des différentes réunions et commissions :

Réunion de préparation du Marathon Trail du Périgord Blanc le 30 mars 2025 – Mariage – Commission associations : Charte, marché de Noël, Amicale Laïque – Conseil Communautaire à Siorac de Ribérac – OPAH ( Opération Programmée à l'Amélioration de l'Habitat) CCPR à Douchapt – Réunions des secrétaires de mairie + Trésor Public à St Front de Pradoux – Réunions Adjointes et délégués – RV avec Véolia – Commissions Bulletin municipal – Passation responsable salle des fêtes – Rénovation école primaire : remise des diagnostics – Zones économiques de la commune (urbanisme CCPR) – Fête de la rentrée – CCPR : Logements vacants sur la commune – RV Gendarmerie – Bureau CCPR à Cherval – Réunion pour bibliothèque et bénévoles – Commission Enfance Jeunesse CCPR à Ribérac – Congrès des maires à Boulazac – RV pour travaux préau école maternelle (février 2025) – Réunion commission associations pour Amicale Laïque – AG Comité des Fêtes -

Tous ces RV et réunions sont commentés par les responsables présents à ces manifestations.

### A venir :

Commission bulletin municipal – Permanence Veolia en mairie- Réunions pour marché de Noël – Réunion voirie – Réunion adjoints et conseillers délégués – Conseil communautaire à la Tour Blanche – Concert dans l'église – Conseil école primaire – Rénovation école primaire : remise de l'avant-projet – Conseil école maternelle – Réunion commissions + ensemble des Associations lisloises

### 3)- Comptabilité : différentes décisions modificatives sur le budget principal et les budgets annexes :

- DM n°2 sur le budget assainissement : 61 000 € d'excédent sont pris sur le budget assainissement et reversés sur le budget commune
- DM n°1 sur le budget commune : les 61 000€ reversés sur le budget commune sont ventilés ainsi :
  - 21 000 € pour des travaux de toiture d'un appartement communal
  - 10 000 € pour des admissions en non-valeur (factures de cantine scolaire non réglées)
  - 20 000 € pour des charges du personnel
    - ✓ remplacement d'agents suite à des arrêts maladie
    - ✓ augmentations d'heures de travail pour compenser les manques
  - 10 000 € pour le remboursement de la dotation DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)
- DM n°1 sur le budget SPIC Locaux professionnels : 4 000 € sont transférés du compte 6588 pour être reversés sur le compte 61528 pour assurer le remplacement de la VMC à l'Espace de Santé Rural.

Ces 3 décisions modificatives sont acceptées à l'unanimité par le conseil municipal.

**4)- Obligation de participation des collectivités au niveau de l'assurance prévoyance des agents – Montant de cette participation :**

Cette participation sera opérationnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Après consultation du centre de gestion, l'organisme MNT a remporté le marché. Les cotisations d'adhésion auprès de cette mutuelle risquant d'être extrêmement coûteuses pour les agents malgré la participation de l'employeur, et l'engagement étant sur 6 années, le conseil municipal propose une participation de 7 € brut mensuels aux agents qui possèdent un « contrat professionnel labellisé » personnel avec une compagnie d'assurance proposant une couverture conforme.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

**5)- Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe de 16h hebdomadaires au niveau du secrétariat de mairie (à compter du 01/01/2025) :**

Cette création de poste est acceptée à l'unanimité par le conseil municipal.

**6)- Mise à jour du tableau des effectifs :**

Le tableau des effectifs est commenté et approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

**7)- Renouvellement d'un poste de PEC (Parcours Emploi Compétence) Heures supplémentaires :**

Il est proposé au conseil municipal le renouvellement d'un contrat PEC pour un agent du service technique pour 6 mois du 12/12/2024 au 12/06/2025. Des heures supplémentaires sont accordées ponctuellement à cet agent pour palier à l'absence maladie d'un de ses collègues.

Approuvé à l'unanimité.

**8)- Tarifs eau et assainissement pour 2025 :**

Une augmentation des tarifs eau et assainissement est proposée au conseil municipal :

La prime annuelle serait revalorisée à 84.02 € (tarif actuel : 81.57 €)

Le prix du M3 serait revalorisé à 1.50 € (tarif actuel : 1.46 €)

Cette augmentation est acceptée à la majorité.

**9)- Tarifs restaurant scolaire à compter du 04/11/2024 :**

Il est proposé, après un gel de 2 ans, une augmentation à partir du 4 novembre 2024 du tarif des repas à la cantine scolaire :

Le repas « enfant » passe de 3.10 € à 3.26 €

Le forfait mensuel « enfant » (14 repas) passe de 43.40 € à 45.64 €

Le repas « adulte » passe de 5.15 € à 5.41 €

**10)- Projet de rénovation énergétique de l'école primaire :**

Un plan de financement de 134 550 € HT était envisagé pour la rénovation énergétique de l'école primaire. Suite à une deuxième estimation avec le SDE24 le montant de ces travaux se chiffre aujourd'hui à 211 200 € HT auquel il convient de rajouter : 21 000 € de maîtrise d'œuvre, 2 000 € pour le SPS, 3 000 € pour le bureau de contrôle, 5 000 € de garantie dommage-ouvrage. Devant une telle augmentation du coût de ce projet le conseil se voit contraint à l'unanimité d'abandonner ce projet.

**11)- Convention avec l'Agence Technique Départementale (ATD) au niveau du RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) :**

Il est proposé à la municipalité de signer une convention avec l'ATD pour l'élaboration obligatoire de ce document, la Saur ne prenant plus la gestion de celui-ci.

Le tarif passe à 750 € HT (900 € TTC) pour 2023 et 375 € HT (450 € TTC) pour 2024.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**12)- Convention de servitude avec Enedis aux Jonctarias :**

Renouvellement de la convention de servitude avec Enedis pour l'implantation d'un poste de transformation de 16 m<sup>2</sup> pour le courant électrique à la ZAE Jonctarias.

### **11)- Divers :**

- ✓ 1 élève en classe Ulis à Brantôme
- ✓ Préau école maternelle
- ✓ Inauguration nouvelle boulangerie
- ✓ Visite commercial « Trans'gourmet à la cantine le 20/11/2024
- ✓ Composteurs : Les cadenas ont été cassés. Ils ont été réparés mais il faudra les changer
- ✓ Panneau de signalisation arraché à la ZAE
- ✓ Cérémonie du 11 novembre
- ✓ Marché de Noël

**Rajout** : Intervention de la présidente de l'association « Lo passatemps de l'Esla ». Cette association désirerait une autorisation pour fermer 1/3 de la partie basse de la place des banquettes afin d'organiser des jeux de quilles, boules, activités diverses etc... Le conseil municipal demande plus de précisions quant aux jours choisis, matérialisation de l'endroit. Une réponse lui sera donnée après réflexion.

Cette association désire également installer une « boîte à livres » à gauche des escaliers place des banquettes.

**L'ordre du jour étant achevé, la séance est levée à 21h.**